

Abolition de la Nouvelle-Orléans. Dans un article de la semaine dernière, nous avons dit que la République de la Louisiane n'est pas une République de la Nouvelle-Orléans, mais une République de la Louisiane. Cette distinction est importante, car elle détermine le champ d'application des lois et des règlements. Nous avons vu que la République de la Louisiane a été proclamée le 26 janvier 1864, et qu'elle a été reconnue par le Congrès des États-Unis le 13 mars 1864. Cette reconnaissance a eu pour effet de placer la Louisiane sous la protection des lois fédérales, et de lui donner le statut d'un État souverain. Cependant, la République de la Louisiane n'a pas été reconnue par tous les États du Nord, et elle a été considérée comme un État rebelle par certains d'entre eux. Cette situation a conduit à une série de conflits armés, et à la chute de la République de la Louisiane le 25 avril 1864. Depuis cette époque, la Louisiane a été gouvernée par le gouvernement fédéral, et elle a été réintégrée dans l'Union le 13 juillet 1864. Cette réintégration a eu pour effet de placer la Louisiane sous la protection des lois fédérales, et de lui donner le statut d'un État souverain. Cependant, la République de la Louisiane n'a pas été reconnue par tous les États du Nord, et elle a été considérée comme un État rebelle par certains d'entre eux. Cette situation a conduit à une série de conflits armés, et à la chute de la République de la Louisiane le 25 avril 1864. Depuis cette époque, la Louisiane a été gouvernée par le gouvernement fédéral, et elle a été réintégrée dans l'Union le 13 juillet 1864.

LE "HERALD" ET L'ALABAMA. Dans un article de la semaine dernière, nous avons dit que la République de la Louisiane n'est pas une République de la Nouvelle-Orléans, mais une République de la Louisiane. Cette distinction est importante, car elle détermine le champ d'application des lois et des règlements. Nous avons vu que la République de la Louisiane a été proclamée le 26 janvier 1864, et qu'elle a été reconnue par le Congrès des États-Unis le 13 mars 1864. Cette reconnaissance a eu pour effet de placer la Louisiane sous la protection des lois fédérales, et de lui donner le statut d'un État souverain. Cependant, la République de la Louisiane n'a pas été reconnue par tous les États du Nord, et elle a été considérée comme un État rebelle par certains d'entre eux. Cette situation a conduit à une série de conflits armés, et à la chute de la République de la Louisiane le 25 avril 1864. Depuis cette époque, la Louisiane a été gouvernée par le gouvernement fédéral, et elle a été réintégrée dans l'Union le 13 juillet 1864. Cette réintégration a eu pour effet de placer la Louisiane sous la protection des lois fédérales, et de lui donner le statut d'un État souverain. Cependant, la République de la Louisiane n'a pas été reconnue par tous les États du Nord, et elle a été considérée comme un État rebelle par certains d'entre eux. Cette situation a conduit à une série de conflits armés, et à la chute de la République de la Louisiane le 25 avril 1864. Depuis cette époque, la Louisiane a été gouvernée par le gouvernement fédéral, et elle a été réintégrée dans l'Union le 13 juillet 1864.

Orléans Littéraire. Dans un article de la semaine dernière, nous avons dit que la République de la Louisiane n'est pas une République de la Nouvelle-Orléans, mais une République de la Louisiane. Cette distinction est importante, car elle détermine le champ d'application des lois et des règlements. Nous avons vu que la République de la Louisiane a été proclamée le 26 janvier 1864, et qu'elle a été reconnue par le Congrès des États-Unis le 13 mars 1864. Cette reconnaissance a eu pour effet de placer la Louisiane sous la protection des lois fédérales, et de lui donner le statut d'un État souverain. Cependant, la République de la Louisiane n'a pas été reconnue par tous les États du Nord, et elle a été considérée comme un État rebelle par certains d'entre eux. Cette situation a conduit à une série de conflits armés, et à la chute de la République de la Louisiane le 25 avril 1864. Depuis cette époque, la Louisiane a été gouvernée par le gouvernement fédéral, et elle a été réintégrée dans l'Union le 13 juillet 1864. Cette réintégration a eu pour effet de placer la Louisiane sous la protection des lois fédérales, et de lui donner le statut d'un État souverain. Cependant, la République de la Louisiane n'a pas été reconnue par tous les États du Nord, et elle a été considérée comme un État rebelle par certains d'entre eux. Cette situation a conduit à une série de conflits armés, et à la chute de la République de la Louisiane le 25 avril 1864. Depuis cette époque, la Louisiane a été gouvernée par le gouvernement fédéral, et elle a été réintégrée dans l'Union le 13 juillet 1864.

**SPECTACLES & LOYERS**

**THÉÂTRE DE LA LOUISIANE**  
M. J. B. BARRON, Directeur.  
M. J. B. BARRON, Directeur.  
M. J. B. BARRON, Directeur.

**THÉÂTRE DE LA LOUISIANE**  
M. J. B. BARRON, Directeur.  
M. J. B. BARRON, Directeur.  
M. J. B. BARRON, Directeur.

**THÉÂTRE DE LA LOUISIANE**  
M. J. B. BARRON, Directeur.  
M. J. B. BARRON, Directeur.  
M. J. B. BARRON, Directeur.

**VENTES A L'ENCAIN**

**NEW YORK**  
NEW ORLEANS

**COMMISSION MERCHANTS**

**W. G. COYLE & CO.**  
Marchands de Charbon.  
Maison établie en 1850.

**F. T. FIELD**  
Charbon, Charbon, Charbon.

**AUGUSTE COUTURIER**  
Ouvrier Tailleur.

**Mme LÉONIE**  
Docteur et Pharmacien.

**W. G. COYLE & CO.**  
Marchands de Charbon.

**F. T. FIELD**  
Charbon, Charbon, Charbon.

**AUGUSTE COUTURIER**  
Ouvrier Tailleur.

**Mme LÉONIE**  
Docteur et Pharmacien.